



## REGLEMENT COURSE NATURE "Vignobles Cap Leucate" Dimanche 26 janvier 2020

La course pédestre de 10 km "Vignobles Cap Leucate" 9ème édition est organisée par l'association L'Enjambée Leucatoise. C'est une épreuve sportive donnant lieu à des classements par chronométrage ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés et aux catégories d'âges suivantes : Cadets, Juniors, Espoirs, Séniors et Masters. La course est donc ouverte aux concurrents (tes) nés (es) à partir de 2004 et avant. La catégorie cadets (2003–2004) en plus du certificat médical devront présenter une autorisation parentale.

La participation à la course nature " Vignobles Cap Leucate " se fait sous l'entière et exclusive responsabilité des coureurs y participant. L'équipement personnel doit être approprié à la course à pied sur sentiers sablonneux, parfois caillouteux, sur goudron grossier...

Les participants doivent obligatoirement signer leur bulletin d'inscription, cette signature valant d'acceptation sans réserve du règlement.

La participation à la course se fait de façon personnelle et nominative.

Tout coureur rétrocédant son dossard à une tierce personne ou toute personne courant sans dossard sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant les épreuves.

Les accompagnateurs VTT ne sont pas autorisés.

Les ravitaillements sauvages (en dehors des sites de ravitaillements officiels) sont interdits et pourront donner lieu à disqualification. Les concurrents ne pourront bénéficier d'une assistance personnelle qu'aux postes de ravitaillement.

Plusieurs postes de contrôle seront repartis sur le parcours. Le passage par ces points de contrôle est obligatoire sous peine de disqualification.

Tout abandon devra être signalé au responsable du poste de contrôle le plus proche, le dossard sera remis au responsable.

Les concurrents se doivent secours et entraide.

Tout problème ou accident devra être immédiatement signalé au poste de contrôle le plus proche.

Tout manquement à ces règles élémentaires de bonne conduite pourra être sanctionné par l'élimination.

Le plus grand respect des règles minimales de propreté et de respect de la nature est demandé aux concurrents. Tout manquement avéré pourra donner lieu à élimination.

### PRE-INSCRIPTIONS

Paiement des pré-inscriptions à la course (8 €) peut se faire avec sa carte bancaire, par internet :

1-Soit à partir de notre site : <http://lenjambée-leucatoise.e-monsite.com> en "cliquant" sur le lien dédié

2-Soit en copiant ce lien sur votre navigateur :

[https://www.ats-sport.com/inscriptions.php?id\\_epreuve=6565](https://www.ats-sport.com/inscriptions.php?id_epreuve=6565)

Attention : l'inscription ne sera pas validée sans copie de la licence ou du certificat médical.

Date limite : 24 janvier à 18h00 ; frais de 0,75 € par inscription.

3-ou par courrier postal en joignant un chèque à l'ordre de "L'Enjambée Leucatoise" , à l'adresse suivante : "L'Enjambée Leucatoise - 25 impasse des Paradors – Leucate Plage - 11370 LEUCATE".

*L'Enjambée Leucatoise*

25 Impasse des Paradors - Leucate plage -11370 LEUCATE

Tel 06.73.93.15.10 – Mail : [Lenjambée.leucatoise@laposte.net](mailto:Lenjambée.leucatoise@laposte.net) – RNA N° : W113003592 - SIRET N° 817 976 095 00015

Site : <http://lenjambée-leucatoise.e-monsite.com> – Page facebook <https://www.facebook.com/lenjambée.leucatoise>



## **DEROULEMENT ET TIMING DES DIFFERENTS EVENEMENTS SPORTIFS DIMANCHE 26 JANVIER 2020**

### Parkings gratuits :

Entrée Ouest du village : place Gonzales (à droite au 1<sup>er</sup> rond point)

Entrée Sud-Est : au complexe sportif (à gauche au 1<sup>er</sup> rond point)

**Dés 8h00 du matin, au Foyer, situé au cœur du village**

**10h00 départ course nature " Vignobles Cap Leucate"**

**10h15** la randonnée part à la découverte du plateau de Leucate sur 6 km. **Ouverte à tout bon marcheur capable de faire 1h30 de randonnée pédestre** (Pas de certificat médical à produire), bien chaussé (au minimum des baskets permettant d'évoluer sur sentiers), avec ou sans bâton de randonnée, sans animal de compagnie. Encadrement par 2 accompagnateurs, ouvrant et fermant la marche.

### **ACCUEIL & INSCRIPTIONS LE JOUR MÊME :**

Inscriptions le jour même sur place, au foyer du village, **à partir de 8H00**, d'où le départ de la course sera donné.

Tarif Course : **10 €** Paiement par chèque à l'ordre de : «L'Enjambée Leucatoise» ou espèces.

Tarif Randonnée : **3 €** . Paiement par chèque à l'ordre de : «L'Enjambée Leucatoise» ou espèces

Avec le dossard, chaque inscription donne droit à un lot

### **DEROULEMENT COURSE ET ORGANISATION**

Sécurité : 1 ambulance et 2 secouristes.

Balisage : Rubalise, Fléchage au sol, Signaleurs aux intersections, Kilométrage indiqué.

Ravitaillement : Sur le parcours : 1 point « EAU »

A l'arrivée : Restauration salé/ sucré, boissons, fruits frais...

Récompenses pour les coureurs : Les 3 premiers au Scratch et le 1<sup>er</sup> de chaque Catégorie

Possibilité de prendre des douches au complexe sportif

### **REMBOURSEMENT DES PREINSCRIPTIONS A LA COURSE:**

Sur présentation d'une pièce officielle attestant de son empêchement à participer à l'épreuve, tout coureur qui en fera la demande pourra être remboursé du montant de son inscription auquel sera retenue, pour frais de dossier, une somme de 3,50 €.

Aucune annulation d'inscription et remboursement ne sera fait après la date du 20 janvier 2020.

En cas d'annulation de la course, les paiements seront conservés par l'organisateur et ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Cette clause est valable quelles que soient les raisons de l'annulation.

Les modifications d'inscriptions ne seront plus acceptées après le 24 janvier 2020.

### **CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA COURSE (ARTICLE L. 231-3 DU CODE DU SPORT)**

Les concurrents devront être, à l'inscription, soit :

1 - Titulaires d'une Licence Athlé Compétition, d'une Licence Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass'Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme ou d'une licence FFTRI ;

2 – Titulaires d'une Licence délivrée par la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP.

Dans ce cas, la mention de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition doit apparaître de façon précise, par tous les moyens, sur la carte Licence ;

*L'Enjambée Leucatoise*

25 Impasse des Paradors - Leucate plage -11370 LEUCATE

Tel 06.73.93.15.10 –Mail : [Lenjambee.leucatoise@laposte.net](mailto:Lenjambee.leucatoise@laposte.net) – RNA N° : W113003592 - SIRET N° 817 976 095 00015

Site : <http://lenjambee-leucatoise.e-monsite.com> – Page facebook <https://www.facebook.com/lenjambee.leucatoise>



3 – Titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

## **DROIT D'IMAGE**

De par leur participation à la course, les coureurs autorisent, de fait, les organisateurs de l'évènement ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'évènement, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

## **ASSURANCES**

Les concurrents non licenciés devront s'assurer individuellement.

L'organisation est couverte par une assurance en responsabilité civile. L'association a souscrit un contrat responsabilité civile auprès de FFBA N°108138/R inscrit à ORIAS N°09052772 destiné à couvrir lors de l'épreuve les dommages matériels ou corporels causés à un tiers.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

## **CNIL**

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, les concurrents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles qui les concernent. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos noms, prénoms, adresses et si possible votre numéro de dossard.

## **CONTRÔLE ANTIDOPAGE**

Les participants à la course nature " Vignobles Cap Leucate " s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L.230-1 et suivants du Code du Sport.

## **RETRAIT DES DOSSARDS**

Les dossards seront à retirer sur le lieu même du départ de la course et des autres animations :

**Au foyer, au cœur du village, dimanche 26 janvier 2020 à partir de 8h00**

Avec le dossard, chaque inscription donne droit à un lot

Les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du règlement, programme et autres données, sans préavis.

*L'Enjambée Leucatoise*

25 Impasse des Paradors - Leucate plage -11370 LEUCATE

Tel 06.73.93.15.10 – Mail : [Lenjambée.leucatoise@laposte.net](mailto:Lenjambée.leucatoise@laposte.net) – RNA N° : W113003592 - SIRET N° 817 976 095 00015

Site : <http://lenjambée-leucatoise.e-monsite.com> – Page facebook <https://www.facebook.com/lenjambée.leucatoise>